

Réf: Dossier N° 132865

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OQMA »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Riviera

Bonoumin entre la SGBCI et l'Université canadienne lot 1176

ilot 86, 01 BP 8686 Abidjan 01, Lot 1176, Ilot 86

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/08/2022, et enregistrés au CEPICI le 11/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OQMA »

Objet : Vente de meubles ;

Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition la location et la vente de tous les meubles et immeubles l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciale, industrielle, financière, mobilière et immobilière pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Riviera
Bonoumin entre la SGBCI et l'Université canadienne lot 1176
ilot 86, 01 BP 8686 Abidjan 01, Lot 1176, Ilot 86

Dirigeant(s) : M HAMMAL FADI CAEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07285 du 12/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36474/GTCA/RC/2022 du 12/08/2022

